COMMUNE D'OFFWILLER

Rapport du Conseil municipal du 8 novembre 2024

Dans sa séance du 8 novembre 2024 tenue sous la présidence de M. Patrice Hilt, Maire, le Conseil municipal d'Offwiller a décidé, après en avoir délibéré :

- 1. D'approuver le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2024 ;
- 2. De fixer le prix du fermage pour la location des terrains communaux à 1,40 euros/are/an;
- 3. D'offrir à Mme Sandra Saemann, animatrice du Conseil municipal des jeunes d'Offwiller, un bon cadeau d'une valeur de 300,00 euros ;
- 4. D'autoriser M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour les travaux de mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite de l'accès à l'entrée principale de la salle polyvalente ;
- 5. Dans le cadre du projet personnel de M. le Maire Patrice Hilt de faire isoler et ravaler son domicile situé au 20a, rue des Tilleuls à 67340 Offwiller, de désigner Mme Gertrude Lejeall, Doyenne des élus, pour prendre la décision d'autorisation desdits travaux, par application de l'art. L. 422-7 du Code de l'urbanisme.

À Offwiller, le 8 novembre 2024

Le Maire, Patrice Hilt